

Automobilistes, vous serez peut-être payés pour emprunter les transports parisiens

France 3 Paris IDF 22/11/2016

La société du Grand Paris envisage de tester un péage inversé autour de la ligne 15 du futur métro. L'objectif est d'inciter les automobilistes à différer leur trajet en heure de pointe, ou à recourir aux transports en commun.

Automobilistes franciliens, vous toucherez peut-être une indemnisation si vous renoncez à utiliser votre voiture, ou si vous différez vos trajets aux heures de faible circulation !

La société du Grand Paris va en effet tester un système de péage inversé autour de la future ligne 15 du métro du Grand Paris Express. La **ligne 15 sud** reliera **Pont de Sèvres à Noisy-Champs** à l'horizon 2022, sur 33 kilomètres.

Comment cela fonctionnera-t-il ?

A l'exemple du **péage positif** mis en place à Rotterdam, aux Pays-Bas, ce système permettrait de reverser quelques euros aux automobilistes qui renoncent à utiliser leur véhicule : trajet différé dans le temps, covoiturage, métro...

Trois euros en cash à Rotterdam

La publication spécialisée « Ville, Rail et Transports » explique que le test se fera "*dans un quartier très fréquenté (...) sur la ligne 15 sud*" du métro.

La société Egis, en charge du projet, explique que le système mis en place à Rotterdam permet d'éviter chaque jour "**4.100 trajets**". "*On constate 40 % de participation en moyenne par jour pour un crédit de 3 euros en cash ou de 3,50 euros sur une carte de transport.*"